



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Morin-Heights tenue à la salle du conseil, 567, chemin du Village, le mercredi, 13 novembre 2019, à laquelle sont présents:

*Monsieur le conseiller Jean Dutil
Madame la conseillère Louise Cossette*

*Monsieur le conseiller Claude P. Lemire
Monsieur le conseiller Peter MacLaurin*

formant quorum sous la présidence du maire Timothy Watchorn.

383.11.19 AUTORISATION D'AJOUTS AU CONTRAT DE VAUX-VERTS/BORDELAC RELATIF À L'ENTRETIEN DES PLATES-BANDES ET BORDURES FLORALES

CONSIDÉRANT l'article 26 du Règlement (571-2019) sur la gestion contractuelle ;

CONSIDÉRANT le contrat d'entretien avec l'entreprise Vaux-Verts/Bordelac, pour une somme de 24 778 \$ taxes incluses;

CONSIDÉRANT la demande de modification du prix du contrat formulée par Vaux-Verts/Bordelac le 30 octobre 2019 ayant pour effet d'ajouter 12 999,24\$ au contrat initial;

CONSIDÉRANT QUE cette demande est justifiée par des requêtes émanant du service des travaux publics, soit l'ajout de nouvelles plates-bandes et bordures florales ainsi que par les heures supplémentaires d'entretien nécessaires pour l'arrosage, vu le manque de précipitations durant l'été 2019 ;

ATTENDU QUE la demande de modification au contrat ne change rien à sa nature et est accessoire en plus d'être imprévisible au moment de la conclusion dudit contrat ;

COMPTE TENU de la recommandation positive du directeur des travaux publics et du directeur général ;

CONSIDÉRANT la résolution du conseil municipal prévoyant des crédits supplémentaires de 13 000 \$ au poste budgétaire « Entretien gazons et plates-bandes » ;



Municipalité de Morin-Heights
567, chemin du Village, Morin-Heights (Québec) J0R 1H0
municipalite@morinheights.com
Téléphone : 450 226-3232, poste 101
Télécopieur : 450 226-8786



Page 2
383.11.19

Sur une proposition de madame la conseillère Louise Cossette

IL EST RÉSOLU :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente ;

D'AUTORISER un ajout de 12 999,24 \$ au contrat de l'entreprise Vaux-Verts/Bordelac de manière à porter celui-ci à un total de 37 777,24 \$;

CERTIFIÉE CONFORME LE 15 NOVEMBRE 2019

Hugo Lépine
Directeur général et Secrétaire-trésorier